



Lou Crousens

Bulletin municipal de la commune de Cros

Avril 2020

LE MOT DU MAIRE

Chères Crousennes, chers Crousens,

Si le temps avait été « normal » ce Crousens d'avril 2020 aurait été réservé comme les années précédentes à la présentation des comptes de 2019 et des budgets 2020.

En temps normal, cet éditorial parlerait aussi de la fin de l'hiver, des vacances de printemps et du retour du soleil. Mais depuis la mi-mars, nous vivons des temps exceptionnels et contraints.

L'arrivée de l'épidémie Covid 19 oblige un confinement de toute la population.

Le sens des responsabilités de chaque Crousens est mis à contribution : ne pas sortir de chez soi, c'est être sûr de ne pas contaminer son voisin ou un ami. Ne pas sortir de chez soi, c'est aussi aider tout le personnel soignant dans les tâches difficiles qui leur incombent, mais aussi les pompiers, la gendarmerie, les services publics que la situation actuelle monopolise pour d'autres missions importantes.

Le ravitaillement reste bien sûr une nécessité absolue. Mais on doit s'organiser pour regrouper ses achats, afin d'éviter les sorties multiples.

Les gestes barrières, doivent être respectés de tous afin de limiter la propagation du virus.

Pensons aussi aux Crousens qui continuent de travailler malgré le risque de contagion car il est nécessaire que nous puissions avoir accès aux besoins élémentaires et pouvoir relancer la machine lorsque la crise sanitaire sera passée.

Vivre confiné ce n'est pas simple et pas forcément agréable, surtout sur la durée mais reconnaissons que confiné c'est quand même plus agréable à Cros que dans un petit appartement d'une métropole.

Beaucoup l'on compris et dès l'annonce du confinement c'est avec plaisir que nous avons vu se ré-ouvrir bien avant l'heure habituelle de nombreuses résidences secondaires.

Mais le confinement même à la campagne répond aux mêmes règles qu'à la ville et ce ne sont pas les vacances. C'est parfois compliqué à expliquer et semble-t-il souvent difficile à comprendre.

Ce confinement fait apparaître l'importance de la vie sociale dans notre bien-être. Même à Cros pourtant dans un environnement que beaucoup de citadins, confinés dans de petits espaces nous envient, le fait de ne pas pouvoir recevoir les amis, la famille, ne pas aller aux spectacles ou simplement rencontrer d'autres gens gâchent beaucoup nos journées. Lorsque tout sera fini quand la vraie vie reprendra ses droits j'espère que nous nous souviendrons de cette privation et que nous n'hésiterons plus à venir rencontrer les autres à l'occasion d'un spectacle, d'une manifestation, d'une cérémonie. C'est quand ce contact n'est plus possible que l'on se rend compte de son importance. Ne l'oublions plus.

[Suite en page 2]

[Suite de la page 1]

Ce temps d'incertitude met le calendrier démocratique en pause : alors que tous les candidats qui se sont regroupés à mes côtés ont été élus dès le 15 mars, la réunion d'installation du nouveau conseil municipal n'a pu avoir lieu pour des raisons évidentes. Le tout étant repoussé pour l'instant au mois de mai. En attendant permettez-moi de vous remercier de la confiance que vous nous avez si massivement témoignée.

En attendant l'équipe sortante reste aux commandes mais les nouveaux élus participent déjà à la vie de la commune notamment pour la communication et l'aide sociale. En effet, la situation sanitaire et ses conséquences évoluant chaque jour, nous imposent de vous tenir informé en permanence et l'arrêt d'activité de plusieurs entreprises fait que certains se trouvent dans des situations difficiles. Nous nous devons de les aider à passer ce moment délicat.

Je vous invite encore plus qu'à l'accoutumé à prendre connaissance des informations mises sur les panneaux d'affichage ou sur le site Internet de la commune, mais aussi à vous assurer que vos voisins, vos amis ou simples connaissances ne manquent de rien. Il est difficile, même si elle s'y emploie, à l'équipe municipale de s'assurer que personne ne se trouve en difficulté sur le vaste territoire communal et dans le cas contraire en aviser la mairie qui reste ouverte aux heures habituelles. C'est dans l'épreuve que la solidarité est nécessaire.

En attendant que la situation redevienne normale, restez chez vous.

Amicalement
Le maire Christian Clavel

ÉLECTIONS MUNICIPALES

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES DU 15 MARS

Le 15 mars dernier ont eu lieu les élections municipales malgré le début de la crise sanitaire. Des mesures de protection avaient été prises afin d'éviter au maximum les contacts et les risques d'infections.

À cause du confinement général il n'a pas été possible d'installer le nouveau conseil ni d'élire le maire et les adjoints ainsi que les délégations. Cela ne sera possible qu'une fois la situation sanitaire redevenue normale.

La commune compte 255 citoyens inscrits sur les listes électorales. Seuls 141 électeurs se sont rendus à la mairie pour voter d'où une participation de 55,3% en fort repli par rapport aux élections précédentes. En raison de 2 votes nuls le nombre de suffrage exprimé ressort à 139.

L'ensemble des candidats de la liste unique conduite par le maire sortant est élu au 1^{er} tour.

Élisabeth Carteirac (épouse Bouvet)	138 voix
Fabienne Majourel	135 voix
Frank Dubiez	133 voix
Marie Anne Belloy (épouse Princé)	130 voix
Christian Clavel	130 voix
Christophe Grousset	130 voix
Monique Barrat	128 voix
Madeleine Vieilledent (épouse Cazes)	128 voix
Céline Bouvier (épouse Deshons)	127 voix
Augustin Vieillard Baron	124 voix
Éric Malcoste	122 voix

VIE COMMUNALE ET PÉRIODE DE CONFINEMENT

■ Ni les comptes de l'année 2019 ni les budgets 2020 n'ont pu être approuvés par le nouveau conseil municipal, celui-ci ne pouvant se réunir. Actuellement et jusqu'à nouvel ordre, c'est donc l'ancien conseil qui reste en place pour gérer les affaires courantes, aucune décision d'importance ne sera prise durant cette période.

Le nouveau conseil municipal ne sera installé au mieux et en fonction de l'évolution de l'épidémie qu'en mai après la levée de l'état d'urgence sanitaire et le budget communal ne sera voté qu'au mois de juillet.

En attendant une ordonnance a été prise en conseil des ministres afin de permettre aux maires de prendre les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la commune et cela sans être obligé de réunir le conseil municipal ce qui en cette période de confinement serait compliqué. Des réunions en visio-conférences peuvent également être installées en cas de besoin.

■ La solidarité n'est pas un vain mot sur notre commune. Certains se sont spontanément engagés de leur propre chef afin de confectionner des masques de protection mis à la disposition de tous. Un grand merci à Anne Moreau au Bouzigaud, Muriel Rougeron au Mas de La Baume et aux autres qui, à leur niveau, contribuent à la prévention de tous.

Une pensée très sincère pour tous nos soignants ou aides à domicile qui résident à Cros et qui vont chaque jour travailler dans des conditions souvent difficiles.

N'oublions pas non plus celles et ceux qui prennent en charge les courses pour les habitants qui ne peuvent se déplacer facilement.

Merci à toutes et tous !

■ La mairie reste ouverte aux jours et heures habituels et en cas d'urgence le maire est à votre disposition.

■ Effet du confinement, de nombreux résidents secondaires sont venus « confiner » à Cros. Et, non « *ils ne nous apportent pas le virus...* » comme certains auraient tendance à le croire. C'est leur droit le plus légitime de profiter de notre territoire communal qui reste encore un havre de sécurité et de paix.

**Mais la règle fondamentale reste le confinement absolu
pour toutes et tous.**

Évitons de se mettre ou de mettre l'autre en danger.

Évitons les déplacements inutiles ou de « loisirs ».

Il y va de la sécurité de chacun.

BRÈVES

■ Associations

Vos associations communales, Musika'Cros et Écoute & Regard, sont en chômage technique. Toutes les manifestations prévues sont annulées ou reportées ultérieurement.

Les responsables de chacune d'elle vous tiendront informé dès qu'il sera possible de se réunir sous le platane ou dans la salle polyvalente. Patience...

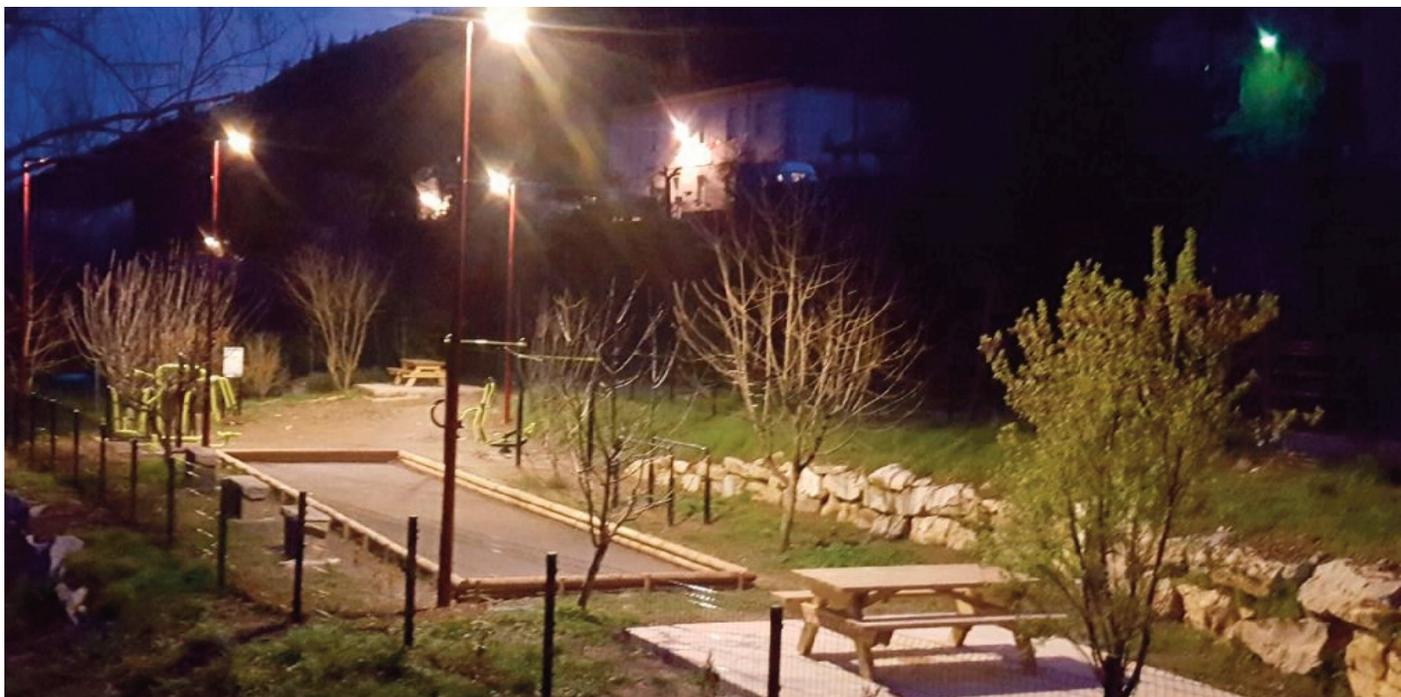
Si tout va mieux, la Fête de la Musique aura lieu le samedi 20 juin. Victime de son succès l'an passé, l'équipe de Musika'Cros a mis en place une nouvelle organisation afin de vous éviter une trop longue attente avant de déguster ses fameuses moules-frites...

BRÈVES

Notons avec plaisir la création de l'**association Esclaf'ar** qui se propose de mettre en valeur les berges de cet affluent du Vidourle et le pont sur le chemin rural qui relie Fanabrègue à La Rouvière. Cette association serait heureuse de compter d'autres adhérents. L'occasion vous en sera offerte lors de la Fête du Pont qui aura lieu (sous réserve) au pont de l'Esclaf'ar le dimanche 31 mai. Vous pouvez contacter dès maintenant Monique Barrat au 06 84 09 67 52.

■ L'aire de loisirs enfin illuminée

Après les financements de la région Occitanie et du département du Gard pour la création et l'aménagement de l'aire de loisirs, c'est celui du syndicat mixte d'électrification du Gard qui a permis de réaliser l'éclairage du site.



© I-DR

L'été approche... Cet espace ouvert à tous va permettre aux sportifs confirmés ou en devenir d'utiliser un matériel spécifique qui assurera aux pratiquants une silhouette parfaite. Mais il faut transpirer un peu quand même !

Un terrain de boules et deux tables pique-nique sont également à disposition.

À nous tous d'utiliser cette aire de loisirs et de la garder en bon état.

■ **Le Verger des sauvages à Cros** (voir *Lou Crousén* de janvier 2020) est subventionné à hauteur de 80% par le Conseil Régional Occitanie, soit 24.400 € sur les 30.000 € prévus pour la réalisation de ce beau projet. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de son évolution.

INFOS UTILES

La mairie est ouverte le lundi de 14h00 à 18h00 et le jeudi de 15h00 à 19h00.

Téléphone : 04 66 77 24 70 – Courriel : communecros@wanadoo.fr

Site Internet de la commune : <https://cros-cevennes.fr/>

Lou Crousén est le bulletin municipal de Cros. Il est distribué gratuitement chaque trimestre. Afin de réduire les dépenses de papier et d'encre ou si vous habitez en dehors de la commune, vous pouvez vous abonner auprès de la mairie pour recevoir par courriel une version digitale.

Le responsable de l'édition est Christian Clavel, maire de Cros.